



27/06/2022 / Clôturé depuis 1882 jours

## Informations générales

<b>Date de parution</b> 07/04/2017	<b>Date de clôture</b> 02/05/2017
<b>Localisation</b> Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien, 75000 Paris   Département : <a href="#">Paris (75)</a>	<b>Secteur d'activité</b> Transport

## Acheteur public

CELLULE-MARCHES-HUEP

Adresse : 184, rue du faubourg Saint Antoine, 75571 Paris cedex 12

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

## Description du marché

Le marché a pour objet les prestations de " Transports par route d'armoires et de caisses contenant de l'instrumentation médico-chirurgicale " afin d'effectuer des livraisons entre les sites de Saint-Antoine et de Armand Trousseau établissements du groupe des Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien (HUEP), Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

## Critère

La valeur technique de l'offre

## Financement

L'exécution du marché sera financée par le groupe des Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique selon les dispositions du décret 2008-1550 du 31 décembre 2008 modifiant les décrets 2002-232 du 21 février 2002 et 2008-408 du 28 avril 2008 relatifs à la mise en oeuvre du délai maximum de paiement des marchés publics. Le délai maximum de paiement est de cinquante jours. Au-delà de ce délai, les intérêts moratoires sont dus de plein droit. Le taux retenu pour le calcul des intérêts moratoires est le taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations de refinancement majoré de 8 points. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros sera versée systématiquement en sus des intérêts moratoires. Le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie.

## Forme Juridique

Le candidat peut se présenter sous forme de groupement sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Dans ce cas, le formulaire DC1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété. L'acte d'engagement et l'annexe financière devront être soit co-signés par l'ensemble des entreprises groupées, soit signés par le mandataire seul dès lors qu'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Dans les deux

formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dans l'acte d'engagement. Chaque membre du groupement doit fournir les documents listés à l'article 3 du règlement de la consultation. En cas de groupement conjoint, un mandataire solidaire devra obligatoirement être désigné pour se voir notifier le marché. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter, pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupement(s).

## Caractéristiques

Le marché a pour objet les prestations de " Transports par route d'armoires et de caisses contenant de l'instrumentation médico-chirurgicale " afin d'effectuer des livraisons entre les sites de Saint-Antoine et de Armand Trousseau établissements du groupe des Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien (HUEP), Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

20000

208999.99

Source : **BOAMP**

<b>Marchés ouverts pour CELLULE-MARCHES-HUEP</b>	<b>Marchés ouverts dans l'activité Transport</b>
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.